

LA TOMBE

DE

Villiers de l'Isle Adam

Des admirateurs et des amis fidèles se sont trouvés réunis, l'autre jour, au Père Lachaise pour inaugurer la tombe définitive du grand écrivain qu'une souscription, aussitôt ouverte, lui a assurée. Le conseil municipal, qui ne nous habitua guère à ces initiatives nobles, y aura été pour une part, car il a concédé gratuitement un terrain de première ligne, c'est-à-dire au bord même de la grande allée circulaire. Mais le monument est sobre, comme pour ne se distinguer que par lui-même et la grandeur de celui qu'il enferme. Une pierre de granit, plate et fruste, dans le goût breton (ce poète était né à St-Brieuc), et la discrète inscription du nom et des dates avec, dans un coin, le blason des Villiers de l'Isle Adam. De plus, le sculpteur Bartholomé, qui est un admirable inventeur de tombeaux, a demandé de pouvoir un peu décorer celui-ci.

Ainsi l'hommage sera digne d'un tel mort, en ce cimetière du Père Lachaise où dorment tant de gloires françaises, et qui est comme un Panthéon au plein air.

C'est seulement l'an dernier qu'on y transporta la dépouille de Tilielin. En 1889, il fut inhumé au cimetière de Clichy, et nous revoyons encore la bête béante. Une impression nous domina à cette minute : l'étrangeté de ces cimetières parisiens, bêtises comme la vie parisienne elle-même, à l'image et à la ressemblance de la ville, c'est-à-dire que le tron profond, où on allait descendre le mort, laissait apercevoir des graviers, des cailloux, de la chaux, des débris, — tout, sauf de la terre. Villiers, dont toute la vie avait été larmes et déceptions, suivait encore sa destinée : il se heurtait à la terre falsifiée.

Quel thème pour cet ironiste au rire glaçant, mais depuis longtemps déjà il avait cessé de rire des hommes, depuis que Dieu lui avait fait signe. Sa fin fut admirable et digne de ses pieux ancêtres de Bretagne.

C'est dans son appartement de la rue Fontaine que la maladie l'attaqua. Il y habitait depuis un temps déjà assez long en comparaison de ses domiciles d'autrefois, tout éphémères. Il était installé maintenant, il possédait même un piano à queue qu'il avait acheté d'occasion, il est vrai, pour quatre-vingts francs (ce qui le rendait très fier), et il jouait du Wagner en même temps que de la musique de lui, des harmonies étranges et d'une subtilité pathétique. C'est là que des jours, un jour, vient le trouver, au moment des livres à tapage de M. Edouard Drumont. Sachant la puissance de sarcasme de Villiers, ils l'avaient réveillé pour champion de leur cause et pour répondre au célèbre pamphlétaire antisémite. On promettait à Villiers tout ce qu'il demanderait, le prix qu'il lui plairait de fixer. Villiers coupa net la conversation et d'un air superbe leur jeta : « Le prix, il est fixé depuis longtemps, c'est trente deniers ! »

Une sincère foi catholique, qui avait animé toute sa vie, lui facilita les approches de la mort.

Des amis attentifs, après un vain essai de la campagne et du plein air, durant un printemps à Nogent, le firent entrer au mois de juillet dans la maison des Frères de Saint-Jean de Dieu. Villiers ne se faisait aucune illusion sur son état. Affaibli, traqué, amaigri, ses yeux couler de la mer de Bretagne sous un front énorme, il recapitulait sa vie, ses œuvres... Il semblait que tout lui apparaît déjà différent. « Tout cela, nous disait-il un jour, avec un ironique découragement, ce sont des dévotions françaises... » Pourtant, en parlant ainsi, il tenait en main des épreuves d'imprimerie, les feuilles de ce drame *Axel* qui ne parut qu'après sa mort. Nous paraissions étonné de la contradiction. Alors Villiers nous dit : « Je corrige mon dernier acte... Il faut absolument que Dieu m'en laisse le temps ; car il y a là un suicide, ce dévouement n'est pas chrétien ; il faut que je le change... »

Et, mourant, il se cramponnait au papier pour trouver une fin de drame orthodoxe. Son âme aussi, il l'avait mise en ordre. Il eut pour suprême

confesseur un moine bénédictin, très éclairé et distingué. Or, voyez le jeu mystérieux des événements : c'est ce même prêtre qui, trois mois auparavant, avait assisté dans son agonie Barbey d'Aurevilly, cet autre écrivain dont l'œuvre aussi demeurera. Quel hasard amena Villiers là, tout à côté de la rue Rousselet où Barbey venait de mourir, de façon que le même homme de Dieu entendit les ultimes secrets de ces deux génies, et que les fleurs du même été dans le jardin des Frères fussent regardés par les yeux de ces deux visages expirants, qui s'y rencontrèrent !

GEORGES ROSENBAUM.

LE NUMÉRO DE NOËL DU PATRIOTE ILLUSTRÉ vient de paraître.

Plus riche que jamais en gravures de nuances variées, il est certainement un des plus beaux et des plus intéressants qui aient paru jusqu'à présent.

En voici le sommaire :
Gravures : *Noël charitatif* (une scène ravissante de la vie ordinaire). — *Anges de Noël* (groupe d'un cachet artistique tout à fait moderne). — *La remise du scapulaire* du Mont Carmel (d'après le célèbre tableau de Manuel Dominguez) sur fond teinté. — *Noël en forêt* (également sur fond teinté). — *Dans la peine* (composition impressionnante). — *Rôdeurs de nuit* et *Une bonne aubaine* (genre humoristique).

Texte : *La Noël du Roi de Rome* (une nouvelle touchante admirablement illustrée). — *L'ombre de feu Bernard*, histoire flamande comprenant cinq pages avec GRAVURES EN COULEURS. — Un Renard d'Amérique (variété illustrée). — Le Roulet de Province (récit humoristique agrémenté de nombreuses vignettes).

Signalons enfin, et cette fois tout particulièrement, la COUVERTURE EN COULEURS d'une délicatesse de tons et d'une finesse d'exécution tout à fait remarquables.

Ce numéro, composé de 24 pages, vendu 50 centimes, est envoyé gratuitement à tous les abonnés anciens et nouveaux du *Patriote illustré*.

Journal officiel

(22 décembre.)

Bourgmestres. — Sont nommés bourgmestres dans les communes ci-après :

Province de Brabant. — Berchem-Salut-Agathe, M. Godin; Kruseghem, M. Dekeersmaeker; Campenhou, M. Le baron de Vinet de Deax Orp; Cappelle-Sainte-Lizik, M. Beckman; Grimberghen, M. Van Doorslaer; Hamme-lez-Asche, M. De Bisschop; Humberk, M. le baron Linder; Leinick-Saint-Martin, M. Borremans; Molen-Ballebeck, M. Walravens; Perck, M. Goossens; Province de la Flandre occidentale. — Cackkerke, M. Vandenweide; Courmarcq, M. Vanacker; Egnawaire-Cappelle, M. Demolder; Moers, M. Cortier; Saint-Georges, M. Mas; Walper, M. Nallet; Zoutenay, M. Demolder.

Province de Liège. — Chénée, M. Ledue; Montgnée, M. Paillet.

Administration centrale du département des affaires étrangères. — M. Godin, commis de 1^{re} classe au ministère des affaires étrangères, et de l'ind. de l'out. en dro. et en sciences historiques, attaché au même département, ont été chargés de remplir les fonctions de chef de bureau.

Commissaire. — M. Follet, licencié en sciences commerciales, chef de bureau à la direction du commerce et des consuls du ministère des affaires étrangères, a été nommé conseil de Belgique.

Notaires. — M. Schlegel, avocat et candidat notaire à Gruy, est nommé notaire à la résidence de Gembloux, en remplacement de M. Gerard, décédé.

M. Wynants, candidat notaire à Opwyck, est nommé notaire à cette résidence, en remplacement de M. Bertin, démissionnaire.

La démission de M. Bilemont, des fonctions de notaire à la résidence de Nivelles, est acceptée.

Contributions directes, douanes et accises. — M. Barjon, second commis de direction de 2^e classe à Bruxelles, est nommé contrôleur des contributions directes, des accises et de comptabilité de 4^e classe à Trilémont.

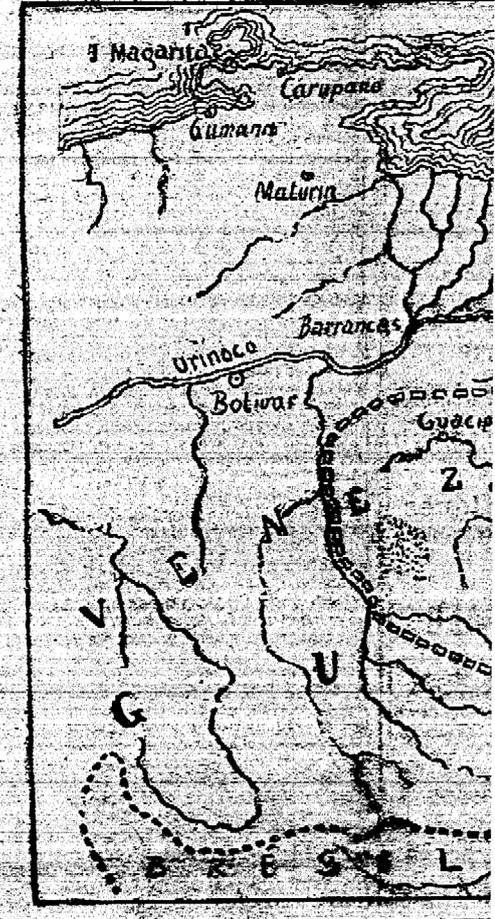
Enregistrement et domaines. — M. Fagnant, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bixanode, est nommé en la même qualité à Roulers.

Enseignement primaire. — Mlle Vanden Brossche, munie du diplôme d'institutrice primaire, du diplôme de capacité pour l'enseignement du dessin dans les écoles normales et les écoles moyennes, des certificats de capacité pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles normales, les écoles moyennes et les écoles primaires, maîtresse de gymnastique à la section normale primaire de l'Etat, à Bruxelles, est nommée régente à la dite école.

— Ma mère, s'écria Laurent, torturé, ne voyez-vous que tout est inutile et qu'elle ne vent pas

LE CONFLIT

Nous donnons ci-dessous la carte des territoires qui font l'objet du conflit anglo-vénézuélien. Ces territoires ont appartenu à l'Espagne jusqu'en 1810; à cette époque la colonie se déclara indépendante et forma la République vénézuélienne. Sur ces entrefaites les Anglais se rendirent maîtres de la colonie hollandaise de Guyana, dont ils ne restituèrent qu'une partie aux Hollandais en 1814. Les colonies restées anglaises étaient celles d'Essequibo et Demary. Mais les Anglais étendaient sans cesse leurs possessions territoriales et étaient arrivés en 1827 au Neuve-Marocco. En 1840, lord Palmerston, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, chargea l'ambassadeur à Caracas de proposer à une République de Vénézuéla la cession de ces territoires. Les négociations furent considérées comme rompues par le gouvernement vénézuélien. La dernière proposition faite par le gouvernement anglais fut rejetée en 1845. La République de Vénézuéla, sous la présidence de Bolivar, déclara que ces territoires étaient de son territoire et qu'elle se réservait de les défendre.



Voir, en quatrième page, les offres de vente et de location d'imprimeurs; nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'efficacité évidente de ce nouveau système de publicité économique. (10 fr. à forfait pour trois mois.)

Revue de la Presse

La question militaire. — La *Chronique*, dans un long article, demande prouver que la Belgique doit augmenter considérablement son armée. Voici les lignes suivantes :

Ce n'est pas M. Hoops, demandant le général Brassine comme jadis M. Woerle demandait le général Fontenay, qui renversera la dialectique puissante de l'illustre Brialmont démontrant l'an dernier les effrayants dangers courus par notre nationalité. Ces prédictions sont obliques déjà, nul ne s'en est souvenu pendant la discussion. Gard à la catastrophe, et malheur aux coupables !

L'illustre Brialmont n'a plus parlé, l'an dernier, que d'un seul danger, c'est que les belligérants allemands, dans une guerre éventuelle contre la France, fussent amenés à traverser les Ardennes grand-ducales, belges et françaises. Mais il n'a plus osé prétendre que les belligérants éventuels traverseraient le centre de la Belgique.

Réduits à ces proportions, les « effrayants dangers courus par notre nationalité » peuvent être considérés avec sérénité. Le bénéfice que les Allemands pourraient retirer d'une telle manœuvre serait pur mince et surtout trop douteux pour qu'il y ait lieu de la craindre; jamais de grandes armées n'ont pris la route ainsi tracée par M. Brialmont; la moitié des forces dont nous disposons

— Où allait-elle, en effet? Vraiment, elle ne le savait pas; elle cherchait instinctivement la solution.